

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 09/06/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 09/06/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 09/06/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20260605-2026JUN05_228-DE
	5.2	Fonctionnement des assemblées

DEPARTEMENT  
DU GERS  
\*\*\*\*  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

2

Séance Publique ordinaire du **5 juin 2026**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCCQ, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie ACHÉ  
M. Philippe BATTISTON  
M. Marc DUGROS  
M. José-Louis PEREIRA  
Mme Émilie PICAMILH

**Ont donné procuration :**

Mme Sylvie ACHÉ à Mme Françoise BERNARD-SIRAT  
M. Philippe BATTISTON à M. Loïc DE LARTIGUE  
M. Marc DUGROS à M. Pascal ANDRADA  
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER  
Mme Émilie PICAMILH à Mme Sylvie COUDERC

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Sylvie COUDERC**

**Objet : Décisions adoptées par Monsieur le Maire du 20 mars au 21 mai 2026**

**RAPPORTEUR : Julien PELLICER, Maire**

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026, Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises du 20 mars au 21 mai 2026.

DATE	TITRE
<b>COMMANDE PUBLIQUE</b>	
10.04.26	La commune a décidé de signer avec la société VET-BIGORRE domiciliée ZAC de Clarac - 17 rue François Mauriac, à AUCH (32 000), le devis pour l'achat de chaussures de sécurité pour les agents des services techniques, pour un montant de 2 146,27 € TTC.
10.04.26	La commune a décidé de signer avec la société VET-BIGORRE domiciliée ZAC de Clarac - 17 rue François Mauriac à AUCH (32 000), le devis pour l'achat de vêtements de travail pour les agents des services techniques, pour un montant de 8 348,77 € TTC.
13.04.26	La commune a décidé de signer avec le bureau d'études XMGE domiciliée 51 rue Montablon, à FLEURANCE (32 500), le devis pour la réalisation des relevés topographiques et SCAN 3D de la piscine sise parcelle cadastrée section CK n°366 pour un montant de 7 248 € TTC.
23.04.26	La commune a décidé de confier à la Société « SparkLight », sise Z.A. du Gabardan à LOSSE (40 240), le feu d'artifice du 13 juillet 2026 pour un montant de 7 000 € T.T.C.
27.04.26	La commune a décidé de signer avec le Groupe NAU domicilié 1 impasse des Grives à BEYCHAC ET CAILLAU (33750), le devis relatif à l'achat de terreau en vrac pour un montant de 5 009,51 € TTC, afin de permettre la création de nouveaux aménagements fleuris.
27.04.26	La commune a décidé de signer avec la société SOCOTEC Immobilier Durable domiciliée ZA La Briqueterie – 4 impasse du Bois de la Grange à CANEJEAN (33 610), le devis relatif à la réalisation du diagnostic de la structure de la piscine, pour un montant de 8 982 € TTC.
30.04.26	La commune a décidé de confier à Monsieur Fabien Graffagnino, gérant de la société « FABANIM FABIEN GRAFFAGNINO », l'animation musicale de la soirée du 14 août 2026, dans le cadre des repas des associations sur la promenade du Bastion, à l'occasion de la Fête du Melon. Le coût de la prestation s'élève à 1 320 € TTC.
30.04.26	La commune a décidé de signer avec la société MEDAN domiciliée 75 avenue Antoune – BP 8009, à EYSINES (33 326), le devis relatif à l'achat de paillage en fibre de peuplier pour un montant de 2 200,44 € TTC, afin d'assurer le fleurissement de la commune pour la saison estivale 2026.
11.05.26	La commune a décidé de signer avec la société Clôture et Tout domiciliée 6 route des Métiers à ESTILLAC (47 310), le devis relatif à l'achat de grillage et de piquets destinés à la réalisation d'une clôture pour le projet éco-pâturage, pour un montant de 1 417,80 € TTC.
19.05.26	La commune a décidé de signer avec la société AUTODISTRIBUTION domiciliée 89 rue Alexandre Laffont, à Fleurance (32 500), le devis relatif à l'achat de pièces mécaniques pour la réparation du fourgon Renault Master immatriculé CL-735-KA pour un montant de 1 213,87 € TTC.
19.05.26	La commune a décidé de signer avec la société VAD COLLECTIVITÉS, domiciliée 16 avenue Gardie à Florensac (34 510), le devis relatif à l'achat d'éléments complémentaires pour agrandir le podium utilisé pour les festivités, pour un montant de 11 000 € TTC.
19.05.26	La commune a décidé de signer avec la société SAMIA DEVIANNE, domiciliée 111 rue de la Peloue à Saint Jean d'Illac (33 127), le devis relatif à l'achat de grilles de chantier afin de compléter le stock existant, pour un montant de 3 590,77 € TTC.
<b>DIA – ALIENATIONS</b>	
13.04.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 3 bis Boulevard du Midi (CL 160) appartenant à Madame Lesley Spriggs, proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune.

13.04.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 10 rue Sainte Claire (CK 343) appartenant à l'Association Thierry Cambournac), proposé par Maître Marc Gauthier	Envoyé en préfecture le 09/06/2026 Reçu en préfecture le 09/06/2026 Publié le 09/06/2026
13.04.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 11 Impasse des Peupliers (BT 291) appartenant à Madame Lucette Ferronato proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune.	ID : 032-213202088-20260605-2026JUN05_228-DE
28.04.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 45 rue Nationale (CK 777, CK 780, CK 247, CK 733) appartenant à Monsieur Pierre Durand et Madame Raymonde Vincent proposé par Maître Lukas Scheinhardt.	
7.05.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 15 rue de Marès (CK 862) appartenant à la SCI IMMO GESTION (Monsieur David Picard), proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune.	
11.05.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis rue Sainte Claire (CK 923) appartenant à Monsieur Neil Eliot Mc Dermott et Madame Alison Ruth Smith, proposé par Maître Corinne Podechard.	
11.05.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 1 route de Tané (H 260, H 1096, H 1236, H 1237, H 1771, H 1774) appartenant à Monsieur Laurent Joulet et Nathalie Caussignac (épouse Joulet), proposé par Maître Corinne Podechard.	
11.05.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien, sis à « Tarin » (AH 208, AH 214, AH 215) appartenant à Mme Laura Ongaretto, par Maître Corinne Podechard.	
21.05.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 85 rue Nationale (CK 727, CK 728) appartenant à Monsieur Claude-Hubert Le Carpentier proposé par Maître François-Xavier Roux.	

## LOCATIONS

11.05.26	La commune a décidé de signer les conventions de mise à disposition ponctuelle des locaux communaux suivants, durant la période du 24 mars au 5 mai 2026 :				
	DATE SIGNATURE	UTILISATEUR	LOCAL	DATE DE MISE A DISPOSITION	REDEVANCE
	24.03.26	FSE du Maréchal Lannes	Halle aux Grains	10.04.26	Gratuit
	27.03.26	Dilequeno	Halle aux Grains	28.04.26	Gratuit
	02.04.26	Amicale Laïque des écoles publiques	Halle aux Grains	03.04.26	Gratuit
	08.04.26	Conseil Départemental du Gers	Salle de Tané	02.06.26	Gratuit
	14.04.26	USL Rugby	Halle aux Grains	02.05.26	Gratuit
	14.04.26	Nadia ROSTAING Yogaswa	Salle de danse	12.05 + 02-09-16-23-30.06.26	5,15 € / heure
	14.04.26	Jean-Michel MARSOL Parti Socialiste	Salle de Tané	24.04.26	Gratuit
	30.04.26	Cie Point Fixe	Salle de la Comédie	16.05.26	227 €
30.04.26	AGV	Salle de Tané	02-03.05 + 17.06.26	Gratuit	
05.05.26	Collectif Eau Santé Initiatives Citoyennes	Salle de la Comédie	21.05.26	Gratuit	

## CONCESSIONS

12.05.26	La commune a décidé d'attribuer à Monsieur Jean-Pierre Doucet et Madame Nadine Medrano, 1 Impasse Croix Rouge à Lecture, une concession de 6 m <sup>2</sup> au cimetière Saint Gervais de Lecture d'une durée de 50 ans à compter du 23/04/2026, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 2 100 €.
----------	---

12.05.26	La commune a décidé d'attribuer à Monsieur Daniel Goussard domicilié 8 rue des moulins, à Lectoure, une concession de 1 m <sup>2</sup> au columbarium du cimetière Saint Gervais de Lectoure d'une durée de 50 ans à compter du 29/04/2026, moyennant la somme de 620 €.	Envoyé en préfecture le 09/06/2026 Reçu en préfecture le 09/06/2026 Publié le 09/06/2026 ID : 032-213202088-20260605-2026JUN05_228-DE
12.05.26	La commune a décidé d'attribuer à Monsieur Jean-Pierre Moschet domicilié Résidence Guillaumet – Villa B – 78 Route de Toulouse, à Revel (31 400), une concession de 1 m <sup>2</sup> au columbarium du cimetière Saint Gervais de Lectoure, d'une durée de 50 ans à compter du 06/05/2026, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 620 €.	
<b>TARIFS DES DROITS DE VOIRIE</b>		
21.05.26	La commune a décidé de réduire de 20 %, la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses des commerces de bouche de la rue nationale, la fixant à 0,40 € par m <sup>2</sup> et par jour.	

Le conseil municipal prend acte de cette communication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,  
Sylvie COUDERC

Le Maire,  
Julien PELLICER



*[Handwritten signature of Sylvie Couderc]*

*[Handwritten signature of Julien Pellicer]*



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 9 JUIN 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 9 JUIN 2026